

aient jusqu'à un certain point supplanté l'ancien canot, le cheval et la patrouille à pied, pour la découverte des feux, il faudra toujours quand même maintenir un personnel avec l'outillage nécessaire à des points stratégiques pour lutter contre les plus grands feux et conserver un système de communication et de transport, de même que celui des coupe-feux et des gardes-forestiers.

L'amélioration la plus importante de l'outillage pour combattre les feux de forêts est la pompe à gazoline portative. Cette pompe, qui pèse un peu plus de 100 livres, peut facilement être transportée par automobile, canot, canot-automobile, voiture, avion, à dos de cheval et à dos d'homme. Elle peut donner une assez forte pression à 300 ou 400 pieds d'un cours d'eau et à une beaucoup plus grande si on s'en sert en relais. De plus petites pompes à bras ont aussi servi avec beaucoup d'efficacité dans plusieurs circonstances.

En plus de toutes ces mesures améliorées, on a adopté des législations très sévères pour réduire les dangers d'incendie. La création d'une saison au cours de laquelle il est interdit de brûler des abattis et des saisons où il est nécessaire d'avoir un permis pour allumer des feux et voyager dans les forêts, au cours des périodes sèches, ont été d'une valeur énorme pour prévenir les incendies.

Aucune de ces mesures ne pourrait être d'un grand effet sans l'appui du public et, en 1900, l'Association Forestière Canadienne a été fondée dans le but d'obtenir la coopération du public pour réduire les risques d'incendie. Cette association comprend maintenant 28,000 membres et son revenu est de \$137,000 provenant en plus grande partie de souscriptions privées et volontaires. Quatorze conférenciers payés par l'Association parcourent le pays, se servant de wagons ou de camions-automobiles spécialement aménagés pour donner des conférences, ayant leur propre outillage pour donner des vues animées, montrant des films spéciaux pris par l'Association. Deux magazines traitant de sport et de vie au grand air, l'un en anglais et l'autre en français, publiés tous les mois, sont d'autres instruments éducatifs de l'Association. Des conférences préparées d'avance et illustrées par l'écran sont distribués à des conférenciers volontaires; on fait aussi du travail de propagande dans les écoles et les assemblées publiques. Les autorités forestières du Dominion et des provinces font également beaucoup de publicité en coopération avec l'Association Forestière Canadienne.

Un autre développement intéressant dans la protection des forêts est l'établissement de stations météorologiques spéciales pour l'étude des effets des conditions météorologiques sur les hasards d'incendie et l'irradiation des pronostics spéciaux de risques de feu.

Sous-section 3.—Sylviculture.

La science forestière a jusqu'ici consisté principalement à administrer les forêts existantes, le peu d'afforestation ou de reboisement qui ont été faits se limitant à des lots boisés sur une terre, à des lignes d'abris, à l'assainissement ou à la fixation du sol, bien que certains fabricants de pulpe aient fait du reboisement commercial. Mais, depuis quelques années, les investigations ou recherches scientifiques commencent à prendre une véritable importance. Leur objet est d'abord d'établir un inventaire des ressources forestières du pays; d'assurer la reproduction par les moyens naturels des meilleures essences, et d'étudier la possibilité d'agrandir le domaine sylvestre par des moyens artificiels. En outre, on se préoccupe également de découvrir les meilleurs procédés d'utilisation de ses richesses et de leur conversion en marchandises vendables.

Des techniciens forestiers sont employés par les gouvernements fédéral et provinciaux; maintes compagnies fabriquant la pulpe ou faisant le négoce du bois en